



Communiqué

ASSISTANCE AUX CONTRIBUABLES **Permanence les samedi 30 juin et dimanche 01 juillet 2018**

La DGI porte à la connaissance des personnes physiques titulaires de revenus autres que professionnels, qu'elle assure une permanence au niveau de son Centre téléphonique les samedi 30 juin et dimanche 01 juillet 2018, de 10h à 18h, afin d'assister les contribuables qui le désirent dans leur démarche de télédéclaration et de télépaiement de leur revenu global.

Les intéressés peuvent contacter le Centre téléphonique de la DGI en appelant le **05 37 27 37 27** ou en envoyant un mail à l'adresse **SIMPL@tax.gov.ma**.

